

Nous avons le plaisir de vous adresser la 2^{ème} édition de la Newsletter du Helpdesk REACH luxembourgeois.

Cette newsletter contient d'une part des informations importantes pour les entreprises concernées par le pré-enregistrement des substances chimiques et d'autre part des actualités sur d'autres mécanismes de REACH comme l'autorisation des substances particulièrement préoccupantes. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

« News » Pré-enregistrement

Comme vous le savez déjà certainement, la **phase de pré-enregistrement se termine le lundi 1^{er} décembre 2008**. Il vous reste donc exactement 7 jours pour y procéder.

Pour rappel et en résumé, si vous ratez cette échéance, vous ne pourrez pas continuer à fabriquer, importer ou utiliser une substance chimique, telle quelle ou contenue dans une préparation. Il est donc important de vous informer sur les dernières nouveautés à ce sujet.

- REACH-IT

Le nombre important d'utilisateurs de REACH-IT, notamment pendant les heures de pointe (9h-19h GMT+2h) a entraîné des dysfonctionnements du système REACH-IT ([News Alert de l'ECHA du 14/11/08](#)). Des améliorations ont été apportées au système pour pallier à cela. Cependant, si le système REACH-IT ne peut pas absorber le nombre croissant de pré-enregistrement d'ici le 1^{er} décembre et **vu que cette échéance ne sera pas étendue par l'agence européenne des produits chimiques (ECHA)**, l'ECHA proposera une méthode de soumission des pré-enregistrements complémentaire (**seulement si c'est nécessaire**) pour permettre aux entreprises de pré-enregistrer leurs substances ([News Alert de l'ECHA du 18/11/08](#)). Toutefois, l'ECHA tient à rappeler que les **pré-enregistrements doivent être impérativement soumis via REACH-IT** ([News Alert de l'ECHA du 21/11/08](#))

Les liens essentiels :

- FAQ (Frequently Asked Questions) REACH-IT – version 1.3 (19/11/08) : http://echa.europa.eu/reachit/reachit_faq_en.asp
- Comment soumettre un pré-enregistrement via REACH-IT : http://echa.europa.eu/reachit_en.asp
- Accès direct vers REACH-IT : <https://reachit.echa.europa.eu/reach/public/welcome.faces>
- Accès aux News Alert de l'ECHA : http://echa.europa.eu/news/press_en.asp
- Souscription aux newsletters de l'ECHA : envoyer votre adresse e-mail à info@echa.europa.eu

- Service d'assistance rapide exceptionnel de l'Agence

Le Helpdesk de l'ECHA offre exceptionnellement ses services jusqu'au 1^{er} décembre 2008 pour répondre rapidement aux **questions concernant le pré-enregistrement**, des entreprises situées dans l'Union Européenne. Les entreprises doivent soumettre leurs questions via le formulaire qui se trouve sur le [site Internet de l'ECHA](#).

- Déchets et substances recyclées

La [Commission Européenne](#) a publié la version 2 du 29/10/08 du document intitulé « [Waste and recovered substances](#) ». **Ce document doit être considéré comme un 'draft guidance'** qui sera ensuite transmis à l'ECHA pour finaliser et mettre à jour les guides.

- **Annexes IV et V : nouveau règlement et guide pour l'Annexe V**

Les annexes IV et V de REACH qui listent les exemptions de l'obligation d'enregistrement ont été revues et figurent dans le [règlement \(CE\) N°987/2008](#) de la Commission du 8 octobre 2008 modifiant les annexes IV et V du règlement REACH. La [Commission Européenne](#) a publié un document intitulé « [Draft guidance for Annex V](#) ». **Ce document doit être considéré comme un 'draft guidance'** qui sera ensuite transmis à l'ECHA pour finaliser et mettre à jour les guides.

- **Liste préliminaire des substances pré-enregistrées**

La [liste préliminaire des substances pré-enregistrées](#) au 01/11/08, publiée sur le site Internet de l'ECHA compte plus de 50 000 substances. L'objectif de cette liste est de permettre aux utilisateurs en aval de substances chimiques de déterminer si les substances qu'ils utilisent ont déjà été pré-enregistrées. La liste de l'ensemble des substances pré-enregistrées sera publiée sur le site de l'ECHA au plus tard le 01/01/09.

[« News » DIVERS](#)

- **Première liste de substances candidates à l'autorisation**

L'ECHA a publié le 28/10/08 la [première liste des substances candidates à l'autorisation](#), qui comprend 15 substances. Si elle ne contraint pas encore ni la mise sur le marché, ni l'utilisation de ces substances, elle déclenche toutefois des **obligations immédiates de communication des fournisseurs de substances chimiques, de préparations et d'articles vers leurs clients**. Il est donc important de vérifier si vous êtes soumis à ces obligations.

Un [article](#) (en français et anglais) rédigé par le Helpdesk REACH fait le point sur ce sujet.

- **FAQ mis à jour**

La version 2.3 du document [FAQ \(Frequently Asked Questions\)](#) a été publiée par l'ECHA le 06/11/08.

- **Modèles de lettre pour vos clients**

Le Helpdesk REACH a rédigé et met à votre disposition, sur son site Internet, [plusieurs modèles de lettres](#) (en français, anglais et allemand) pour répondre aux questions de vos clients liées à REACH.

- **Nouveau Guide « 30 réponses pour être conforme à REACH »**

La [nouvelle version de ce guide](#), disponible sur le site Internet du [Helpdesk REACH](#), a été enrichie de témoignages d'entreprises, dont le **témoignage de la société luxembourgeoise Guardian S.A.**. Ce guide fait le point sur les principales obligations des entreprises qui fabriquent, importent ou utilisent des substances chimiques au titre du règlement européen REACH.

- **Conférence du 01/10/08 à la Chambre de Commerce de Luxembourg**

Vous retrouverez sur le site Internet du [Helpdesk REACH](#) l'**ensemble des interventions** données lors de la conférence REACH du 01/10/08 qui avait comme objectif principal d'informer et d'aider les entreprises à procéder au pré-enregistrement des substances chimiques. Cette séance proposait également le témoignage de l'entreprise Guardian S.A. (réalisation de l'inventaire des substances, communication avec les fournisseurs) ainsi que le retour d'expériences de consultants.

PS : this newsletter is written in French, but you are welcome to send us your questions to the REACH Helpdesk in German or in English.